

Communiqué de presse

Paris, le 29 septembre 2026

Trouver une formation accessible devient plus simple sur l'outil « QuiForme »

L'Agefiph et le Réseau des Carif-Oref rendent visibles les organismes de formation engagés dans le handicap grâce à un nouveau filtre « Accueil handicap » sur l'outil « QuiForme » du Réseau des Carif-Oref, qui vise à recenser les centres de formation.

Les professionnels de l'orientation, de l'emploi et de la formation, les financeurs et les acheteurs disposent ainsi d'un repère concret, pour orienter les personnes en situation de handicap vers des organismes de formation « handi-engagés », afin de sécuriser leur parcours de formation.

Les chiffres soulignent l'enjeu : les entrées en formation des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi ont reculé de 15 % en 2024, contre 6 % pour l'ensemble des publics. Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi ne représentent plus que 8 %, contre 9 % en 2023. Et seuls 39 % accèdent à l'emploi dans les six mois suivant la fin d'une formation, contre 62 % pour les autres demandeurs d'emploi.

L'accès à la formation restant plus difficile pour les personnes en situation de handicap, l'Agefiph et le Réseau des Carif-Oref renforcent donc le référentiel [QuiForme](#). Les organismes de formation engagés dans une démarche d'accessibilité sont ainsi identifiables plus facilement. Cette mise en visibilité de nouvelles données dans QuiForme **constitue un levier opérationnel pour mieux repérer les organismes engagés, outiller les acteurs de l'orientation et sécuriser les parcours.**

Une évolution qui s'inscrit dans l'offre d'accompagnement des organismes de formation par l'Agefiph

Parmi les quatre grandes missions de l'Agefiph figure l'**accompagnement de l'engagement des organismes de formation professionnelle de droit commun**, afin de les aider à se mettre en situation d'accueillir tout apprenant, quelle que soit sa situation de handicap, en inscrivant l'accessibilité dans leurs pratiques.

L'ambition finale est de permettre aux personnes en situation de handicap, d'une part de **choisir librement une formation** dans une perspective d'accès ou de maintien en emploi, mais d'autre part, d'être **sécurisées dans leur parcours de formation**, pour éviter les ruptures liées à une non prise en considération des effets de leur situation de handicap.

À cet effet l'Agefiph propose un **accompagnement des référents handicap** présents en organisme de formation, en leur donnant accès gracieusement à des **outils de sensibilisation** (escape game handicap, jeu de plateau sur la gestion de situations de handicap en formation), mais aussi à des **modules en e-learning** dans le cadre de sa [plateforme Apro](#) qui bénéficie à plus de 70 000 utilisateurs.

Par ailleurs, dans le cadre du **réseau régional des référents handicap** animé par l'Agefiph, ces professionnels peuvent partager des **pratiques entre pairs** et monter en compétence collectivement.

Au-delà de l'accompagnement des référents handicap, l'Agefiph propose plus largement aux organismes de formation de droit commun = « ordinaires » de développer leur accessibilité **dans le cadre d'une démarche de progrès** « *Accessibilité de la Formation pour tous* », structurée autour de trois engagements :

- évaluer **son accessibilité**, au sens universel du terme, grâce à un outil d'**autodiagnostic** établi sur la base d'un référentiel national comportant 11 items d'accessibilité
- s'engager à **progresser chaque année**, sur au moins **deux objectifs** parmi une liste d'actions à mener ;
- procéder chaque année à une **réévaluation pour mesurer sa progression** et s'engager sur de nouveaux objectifs.

Les témoignages d'organismes engagés montrent que la démarche n'est pas de l'affichage : *« L'accessibilité, c'est garantir l'accès aux contenus, adapter les méthodes et sensibiliser toute la chaîne pédagogique. La charte permet d'homogénéiser les pratiques et d'installer un socle commun national »,* souligne Valérie Lardière, chargée de mission nationale handicap chez Aftral l'organismes de formation du transport.

La nouveauté : une possibilité d'identifier les organismes de formation « handi engagés » grâce à un partenariat Agefiph / Réseau des Carif-Oref

L'Association nationale du Réseau des Carif-Oref (centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation / observatoires régionaux de l'emploi et de la formation) a été créée le 14 décembre 2011. Depuis le 22 juin 2021, un décret lui confie sept missions, dont celle de recenser les organismes de formation professionnelle et les centres de formation des apprentis, notamment dans le cadre d'un outil dénommé « QuiForme ».

RCO et Agefiph ont coopéré **pour mettre en visibilité dans « QuiForme », les organismes de formation engagés** dans la démarche « Accessibilité de la formation pour tous » identifiables grâce au filtre « Accueil handicap » dans l'outil « QuiForme ».

Cette évolution dans « QuiForme » permet :

Un outil au service des personnes en situation de handicap

Grâce à ces informations intégrées dans la « carte d'identité » de chaque organisme de formation, la **personne handicapée, ou celle qui l'accompagne, peut d'identifier** le centre de formation qui dispense la formation recherchée et qui sera en capacité de prendre en considération les effets éventuels de son handicap, en proposant les aménagements nécessaires

Un éclairage nouveau pour les acheteurs de la formation professionnelle

Les données mises à disposition permettront aux structures qui achètent de la formation professionnelle ou à celles qui promeuvent ou orientent vers des organismes de formation, d'identifier leurs niveaux d'engagements inclusifs respectifs et de suivre leur progression, mais aussi **d'intégrer cette dimension comme un critère à prendre en considération**. Par la même les acheteurs de la formation contribueront à rendre l'offre de formation de droit commun plus inclusive.

Une vision nationale et régionale objectivée et consolidée

La disponibilité de données homogènes, harmonisées et comparables constitue un appui solide pour piloter les politiques de formation, tant au niveau national que territorial et garantir qu'elles s'adressent à tous les publics, dont le public en situation de handicap

Il s'agit d'une première brique : l'information sur l'engagement des organismes a vocation à irriguer progressivement l'ensemble des systèmes d'information utilisés dans le champ de la formation.

« Les personnes en situation de handicap et celles qui les accompagnent nous le demandaient : mieux identifier les entreprises « handi-engagées », c'est ce que nous avons fait avec France Travail avec l'outil « Handimatch ». Avec cette évolution sur « QuiForme », l'ambition poursuivie est identique : pouvoir repérer les organismes de formation engagés dans une démarche de progrès avec l'Agefiph. Il s'agit d'une première lecture du niveau d'engagement des organismes. Les travaux continuent et s'inscrivent pleinement dans le plan de transformation initié depuis plusieurs mois à l'Agefiph qui vise notamment à faire évoluer notre offre de service pour mieux répondre aux attentes concrètes des personnes, des entreprises et des organismes de formation. », déclare Caroline Dekerle, Directrice générale de l'Agefiph.

« QuiForme permet de donner une traduction concrète à cet engagement : l'information devient publique, lisible et mobilisable par les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation. L'enjeu est désormais que ces données soient intégrées dans les outils et les usages professionnels, pour mieux informer, orienter et accompagner les parcours », souligne Laurent Baudinet, Président du Réseau des Carif-Oref.

Vous pouvez accéder à QuiForme pour identifier les organismes de formation « handi-engagés » via le lien ci-après https://www.intercariforef.org/rco_search/quiforme.

En complément : une étude inédite pour mesurer l'engagement des organismes

Pour accompagner cette évolution, l'Agefiph publie une étude inédite de son Observatoire de l'emploi et du handicap consacrée aux organismes de formation engagés dans la démarche « *Accessibilité de la Formation pour tous* ». Elle permet, pour la première fois, de mesurer à l'échelle nationale le déploiement de cette démarche et les dynamiques de progression des organismes depuis mars 2023.

- À fin septembre 2025, 6 140 organismes de formation, soit 5,1 % des organismes de formation actifs, sont rentrés dans la démarche et 56 % de ces derniers ont ensuite élaboré un plan avec des objectifs.
- Cette part reste encore limitée, mais elle représente déjà 15,4 % des stagiaires formés, signe que les organismes les plus mobilisés accueillent un volume important d'apprenants

Retrouvez l'étude complète ici : https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2026-06/Agfiph-Synthese_RHF_2026-02.pdf

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé dans le cadre de 4 missions :

- financer des aides et des prestations pour les personnes en situation de handicap demandeurs d'emploi, salariés ou travailleurs indépendants pour compenser leur handicap (86 000 aides octroyées par an) ;
- accompagner les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, outiller les référents handicap et proposer des modules en e-learning (2 200 nouvelles entreprises et 3 000 organismes de formation accompagnés chaque année) ;
- contribuer à la politique publique, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné ;
- produire des données via son Observatoire emploi et handicap, et soutenir en ingénierie et en financement des projets de recherche et des projets innovants.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr.

À propos du Réseau des Carif-Oref

RCO, l'Association nationale du Réseau des Carif-Oref (centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation / observatoires régionaux de l'emploi et de la formation) a été créée le 14 décembre 2011. Depuis le 22 juin 2021, un décret lui confie sept missions, dont celle qui est mise en avant aujourd'hui : recenser les organismes de formation professionnelle et les centres de formation des apprentis (QuiForme). Les six autres concourent à représenter les Carif-Oref au niveau national, mais surtout à les outiller ainsi que les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Pour cela, RCO produit des outils mutualisés, tels qu'Offre Info, Certif Info et QuiForme, l'entrepôt de données et une bibliothèque de ressources.

Plus d'informations sur www.intercariforef.org.

Contacts presse

Contacts Agefiph

Agence Clai / agefiph@clai2.com
Matthieu Meunier / 06 26 59 49 05
Camille Heinrich / 06 99 37 61 76

Contacts Réseau des Carif-Oref

Cécile Reveille-Dongradi / 07 66 13 05 89 / cecile.reveille-dongradi@intercariforef.org